

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT SERVICES DE CONSULTANTS

ROYAUME DU MAROC

Projet d'Appui au Renforcement du système national de garantie en faveur des PME et des populations cibles

Secteur : Gouvernance économique et financière

Référence de l'accord de financement : **5500155004201**

N° d'Identification du Projet : **P-MA-H00-002**

La Caisse Centrale de Garantie (CCG) du Royaume du Maroc a reçu un don du Groupe de la Banque Africaine de Développement afin de couvrir partiellement le coût de la réalisation du Projet d'Appui au Renforcement du système national de garantie en faveur des PME et des populations cibles. La CCG a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce don pour financer le contrat de « Amélioration et extension du dispositif de gestion globale des risques de la CCG ».

Les services prévus au titre de ce contrat comprennent le cadrage du besoin et l'évaluation de l'existant, la conception de la plate forme globale du risque et l'accompagnement de la CCG durant sa mise en œuvre et son intégration dans le système d'information. L'objectif de ce contrat est de doter la CCG d'un dispositif de gestion globale des risques couvrant l'ensemble des processus métier et support de la CCG (www.ccg.ma), qui soit cohérent, optimal, et intégré dans le système d'information. Ce projet se décline comme suit :

- Cadrage du besoin et évaluation de l'existant;
- Détermination de l'architecture globale intégrant l'ensemble des risques auxquels fait face l'institution ;
- Elaboration des outils d'évaluation des risques de crédit (entreprises et particuliers);
- Elaboration d'un outil d'évaluation du risque de marché ;
- Conception et élaboration d'un système d'évaluation et de suivi du risque opérationnel ;
- Conception de la plate forme globale et production d'un cahier des charges pour son intégration dans le système d'information ;
- Accompagnement dans l'intégration et la validation du dispositif élaboré.

La Caisse Centrale de Garantie invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour la présente prestation (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « *Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants* » de la Banque Africaine de Développement, **Edition de Mai 2008**, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. L'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur de le retenir sur la liste restreinte.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures suivantes : 9h à 16h du Lundi au Vendredi.

Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **28/07/2011 à 16h** (Heure de Rabat, Maroc), et porter expressément la mention « Amélioration et extension du dispositif de gestion globale des risques de la CCG ».

Caisse Centrale de Garantie

À l'attention de : Touria BELMEKKI

Centre d'affaire, Bd Ar Ryad, Hay Ryad,

10100, Rabat - MAROC

Tel: 00212537716868 ; Fax: 00212537713303

E-mail: t.belmekki@ccg.ma